

Quatorzième Année. — N° 5.

Prix du numéro 10 centimes.

Jeudi 19 Janvier 1899.

Bureaux: Rue de la Serre, 58.



ABONNEMENTS

	1 an:	Six mois:
Suisse . . .	Fr. 60 —	Fr. 30 —
Union postale »	12 —	6 —

On s'abonne à tous les bureaux de poste.

Paraissant le Jeudi et le Dimanche à la Chaux-de-Fonds

ANNONCES

Provenant de la Suisse 20 ct. la ligne
» de l'étranger 25 »
Minimum d'une annonce 50 cent.
Les annonces se paient d'avance.

Organe de la Société intercantonale des Industries du Jura, des Chambres de commerce, des Bureaux de contrôle et des Syndicats professionnels.

La hausse des décos de fonds argent

Sur la demande du comité des patrons décorateurs du Locle, nous publions la circulaire de la Fédération des ouvriers graveurs et guillocheurs, annonçant la hausse des salaires ouvriers :

Fédération des Ouvriers graveurs et guillocheurs COMITÉ CENTRAL

Bienne, le 26 décembre 1898.

A MM. les chefs d'ateliers de décoration sur boîtes d'argent.

Messieurs,

Après une enquête approfondie sur la situation qui est faite aux membres de notre Fédération employés à la décoration des fonds d'argent, il a été reconnu que les salaires qu'ils perçoivent ne sont pas proportionnés au coût des objets de subsistance nécessaires à l'entretien d'une famille dans des conditions normales. Pour parer à cette cause de dégénérescence, dans la mesure du possible, notre Fédération a décidé de vous demander d'élever les salaires actuels dans la proportion du 10 % à partir du 15 janvier prochain.

Cette décision ayant été ratifiée par la *Fédération suisse des syndicats professionnels*, nous venons, par la présente, la porter officiellement à votre connaissance en vous priant de nous adresser votre acceptation ou vos observations avant la date ci-dessus.

Nous profitons de l'occasion pour vous apprendre également qu'un certain nombre de vos collègues ont devancé notre démarche collective en augmentant spontanément les salaires de leur personnel.

Espérant que dans cette affaire nos transactions se passeront à l'amiable et pacifiquement, nous vous envoyons, Messieurs, nos salutations empressées.

Pour la Fédération des ouvriers graveurs et guillocheurs :

Le président du Comité central,

Emile RYER, rue Basse 35, Bienne.

Nous sommes en mesure de donner quelques renseignements devant compléter ceux que nous avons publiés dans notre dernier numéro.

En suite d'un échange de correspondance entre le comité patronal du Lo-

cle et le Secrétariat général de la Chambre cantonale, une entrevue a eu lieu, au cours de laquelle les représentants du comité des patrons décorateurs ont apprécié la situation comme suit :

« Avant même la hausse de 10 % des salaires, décrétée par la Fédération ouvrière, la situation des patrons décorateurs de boîtes argent était absolument précaire. La baisse du métal argent enlevait la plus grande valeur à nos déchets : sur certains genres peu payés, nous étions en perte.

« Il est vrai que, depuis quelques mois, les cours de l'argent se sont relevés et nous avons passé une période, trop courte malheureusement, pendant laquelle nous avons pu nouer les deux bouts. Nous disons trop courte, puisque l'argent a de nouveau une tendance à la baisse.

« La hausse des salaires ouvriers a été décrétée. Comme le syndicat des ouvriers graveurs et guillocheurs est puissamment organisé, nous avons dû y passer. Du reste nous devons dire que cette hausse n'a rien d'excèsif et produira un taux de salaire normal, rien de plus.

« On nous demande pourquoi l'augmentation des prix de façon, en faveur des patrons, n'a été officiellement notifiée aux fabricants d'horlogerie qu'au Locle. Ici, nous devons donner quelques explications.

« La Fédération générale des patrons décorateurs n'existe plus depuis un certain temps déjà. La section du Locle a seule survécu au désastre; car c'est un véritable désastre pour nous tous de ne plus être organisés: il fallait cette circonstance pour le bien faire constater aux auteurs de la dissolution de notre ancien groupement.

« Officiellement, c'est donc au Locle qu'il était possible de notifier la hausse

aux fabricants d'horlogerie. Elle a, du reste, été bien accueillie par le comité des fabricants, auquel nous adressons encore nos remerciements.

« Quant aux autres localités horlogères, les patrons décorateurs ont dû agir isolément puisqu'ils ne sont plus groupés. De nombreuses lettres, émanant des principaux ateliers de La Chaux-de-Fonds, St-Imier, Sonvillier, Renan, Bielle et Neuchâtel, — et que nous vous soumettons, — nous disent que la hausse se fait d'un commun accord avec les fabricants d'horlogerie qui, partout, comprennent la situation qui nous est faite.

« Ce qui est certain, c'est que les ouvriers tiendront bon, et que les patrons qui voudront faire honneur à leurs affaires devront, à leur tour, hauser leurs prix de façon. Le 15 % auquel on s'est arrêté, ne comble pas même la perte subie par la baisse de l'argent et l'augmentation du 10 % des salaires ouvriers.

« Quant à la période de transition, qui fait l'objet des craintes de votre correspondant un établisseur, nous tenons à le rassurer. Nous n'y mettrons aucune mauvaise volonté et les choses se passeront le plus facilement du monde. »

Telles sont les explications que MM. Ducommun - Rosseng et Paul Girod-Besse, délégués du comité des patrons décorateurs du Locle, ont données au secrétaire général de la Chambre cantonale.

Le public horloger est, maintenant, complètement renseigné.

Information

Les intéressés peuvent demander des renseignements sur la maison

H. Reich, Marianska, 11,
Varsovie

au Secrétariat général de la Chambre cantonale du Commerce, à la Chaux-de-Fonds.

Exposition universelle de Paris, en 1900

Les bureaux du commissariat général suisse ont été transférés de Genève à Paris, 20, Avenue Rapp.

Monsieur G. Ador, commissaire général, sera assisté, à Paris, par M. le conseiller de légation Duplan.

Le secrétariat général suisse, dirigé par M. A. Jegher, demeure à Zurich, 13, Place de la Gare.

Les chemins roulants de l'Exposition

Du Petit Journal :

Nous avons dit que samedi, à Saint-Ouen, avaient eu lieu, en présence des principaux directeurs de l'Exposition de 1900, les premières expériences des plates-formes d'essai (chemins roulants à double vitesse) proposées pour desservir l'enceinte de l'Exposition.

Dimanche matin, à dix heures, M. Delombre, ministre du commerce, accompagné de M. Picard, l'après-midi, c'était le tour de quelques invités assisté à de nouvelles expériences et, dans et de MM. Boreux et Turr, ingénieurs, a commissaire général de l'Exposition de 1900, d'inaugurer les curieuses routes mobiles.

Le système se compose de trois trottoirs : le premier, dit trottoir de grande vitesse, ayant deux mètres de large et marchant à 8 kilomètres à l'heure ; le deuxième dit trottoir à petite vitesse, ayant un mètre de large et marchant à 4 kilomètres et le troisième fixe. L'ensemble des chemins présente la forme d'une ellipse.

Les trois trottoirs reposent sur un bâti fixe en charpente de fer.

Le trottoir à grande vitesse est actionné par des treuils électriques fixes qui, en tournant, font mouvoir des galets, lesquels entraînent le trottoir à grande vitesse par friction sur une série de poutres, articulées par charnières.

Les treuils à grande vitesse commandent par un arbre d'accouplement des galets de petite vitesse dont le rapport avec ceux de grande vitesse est tel que la petite vitesse soit toujours la moitié de la grande.

Ce sont les galets à petite vitesse qui entraînent eux aussi par friction sur les poutres placées dans l'axe du petit trottoir et sous lui ce trottoir lui-même.

D'autres petits galets ne servant qu'à maintenir la stabilité des chemins roulent sur des rails fixés au bâti fixe.

Les treuils producteurs initiaux du système des deux mouvements sont actionnés par un courant électrique fourni par une puissante usine productrice.

Les trottoirs électriques de Saint-Ouen ont un développement de 400 mètres et sont actionnés par 27 treuils.

M. de Mocomble, inventeur du système a trouvé pour en synthétiser le fonctionnement une figure assez pittoresque.

— Imaginez que je mets une locomotive les roues en l'air, que je la fixe dans cette position et que je fasse agir la vapeur, les roues tourneront dans le vide. Si on place sur ces roues des rails, ces rails seront entraînés par les roues : si vous mettez une plate-forme sur

les rails, vous aurez mon chemin roulant à grande vitesse. Pour l'autre il ne s'agit plus que d'une transmission de mouvement.

* * *

Pour monter du trottoir fixe sur le trottoir mobile à petite vitesse, il n'y a qu'à se conformer à l'indication suivante donnée par un écritau :

« Pour monter, marcher dans le sens du mouvement et s'aider par un des montants en fer. »

Vous monterez de la même façon du trottoir à petite vitesse sur le trottoir à grande vitesse.

Si, au contraire, vous voulez descendre pour rejoindre le trottoir fixe, suivez cette indication :

« Pour descendre, descendre le pied droit « en ayant, en se tenant à un des montants « de fer. »

Les trottoirs électriques à double vitesse de l'Exposition de 1900 auront non pas 400 mètres de développement mais 4 kilomètres. Ils suivront le Champ-de-Mars, le long de l'avenue de la Bourdonnais, puis prendront le quai d'Orsay jusqu'à l'esplanade des Invalides, remonteront l'esplanade le long de la rue Fabert et rejoindront le Champ-de-Mars à l'avenue de la Motte-Picquet.

Les trottoirs seront à une hauteur de sept mètres au-dessus du sol afin de pouvoir desservir le premier étage des palais. Chaque station, en effet, sera disposée de façon à donner accès à la fois de plain-pied avec le premier étage de ces palais, et par un escalier avec le sol.

Des banes seront disposés sur les trottoirs, et il en coûtera, pour un voyage, la modique somme de 50 centimes. Les trottoirs électriques rouleront d'une façon continue pendant quatorze à quinze heures par jour.

Nécessité de l'instruction commerciale au point de vue du développement du commerce.

(*Lettre adressée à l'éditeur du Jewelers' Circular*)

Washington, 25 août 1898.

Les Etats-Unis font chaque jour des progrès dans la marche ascendante de la civilisation. Toutefois, en matière d'exportation, cette contrée a tendance à oublier que les débouchés qu'elle désire s'assurer pour l'écoulement de ses produits naturels et manufacturiers sont des marchés également convoités par les autres contrées. La lutte commerciale résultant de ces convoitises diverses promet d'être longue, et l'avantage restera finalement à la contrée qui aura survécu à ses rivales et qui sera, par suite, la mieux équipée en vue de cette lutte. Il est sans doute difficile de prédir actuellement quelle sera la nation qui recueillera les honneurs de la victoire. Mais n'est-il pas certain que ce sera la nation la mieux armée pour lutter avec ses concurrentes, celle qui parlera couramment les langues vivantes et qui, à tous égards, sera une nation vraiment « moderne » ? Ces conditions de succès sont bien reconnues par toutes les nations et notamment par l'Allemagne, qui s'efforce de créer des écoles commerciales destinées à fournir aux jeunes Allemands les armes nécessaires pour triompher dans la lutte dont je viens de parler.

Une « École d'Exportation » va être ouverte à Vienne (Autriche) le 1^{er} octobre prochain. La création de cet établissement résulte d'un désir exprimé l'année dernière, par l'empereur François-Joseph, relativement aux efforts qu'il est nécessaire de tenter pour aider au développement de l'exportation des produits de l'industrie autrichienne. Pour atteindre ce

but, il est nécessaire de créer une école dans laquelle la nouvelle génération industrielle locale peut recevoir une instruction commerciale lui permettant de développer le commerce de l'Autriche avec les contrées étrangères et de fournir des hommes aptes à remplir avec intelligence et succès les fonctions de consuls dans les pays étrangers. L'Ecole d'exportation de Vienne, dont l'utilité est indéniable, reçut l'approbation et l'appui du gouvernement autrichien.

En 1897, les exportations des Etats-Unis ont montré un accroissement phénoménal sur celles de l'année 1896 (300 millions de dollars en plus). Mais les hommes qui sont aujourd'hui à la tête de grandes entreprises ne sont pas éternels et ils disparaîtront avec le cours des années. Ces hommes, qui ont acquis d'importantes positions à mesure que le commerce se développait, se trouvent à présent en mesure de lutter, sans instruction spéciale, avec la situation actuelle. Au moment où ces grands négociants auront disparu, nous aurons besoin, pour les remplacer, de jeunes gens familiarisés avec les langues étrangères et connaissant les lois qui régissent les contrées qu'ils seront appelés à visiter. Ces jeunes gens devront également connaître à fond les facilités de transport et, en un mot, posséder toutes les connaissances nécessaires pour leur permettre d'être, en chaque circonstance, les maîtres de la situation.

D'autre part, notre service consulaire subit du fait du passage de chaque administration nouvelle, des changements nombreux. J'examinerai prochainement si cette pratique est sage ou si elle ne l'est pas. Néanmoins, comme en presque tous les cas, nos consuls remplissent très conscientieusement leurs devoirs, on peut facilement imaginer quels résultats ils obtiendraient s'ils étaient tous formés en vue des fonctions qui leur sont attribuées. Or, les consuls sont maintes fois choisis pour leurs capacités politiques et non pour leurs capacités commerciales. Il en résulte souvent qu'un agent ainsi choisi se trouve investi de fonctions pour l'accomplissement desquelles il n'est pas préparé, et qu'il ignore la langue du pays où il est envoyé. Est-il dès lors logique de supposer que ce fonctionnaire peut inspirer autant de confiance et favoriser l'extension des intérêts commerciaux des Etats-Unis autant que pourrait le faire un autre représentant totalement pourvu des connaissances nécessaires à cet effet ? Quels que puissent être, d'ailleurs, la bonne volonté et le patriotisme d'un tel consul, son action n'en est pas moins trop entravée, surtout à une époque où les autres contrées font tous leurs efforts pour accroître leur position commerciale sur tous les marchés de l'univers.

En résumé, si nous voulons que notre pays soit, au point de vue commercial, l'égal des autres pays exportateurs, il est nécessaire que nous nous emptions d'organiser, d'équiper et d'entretenir des écoles d'exportation. Si, avec cela, nous étudions soigneusement les goûts des clients que nous désirons conquérir et si nous nous conformons promptement à leurs désirs, notre commerce extérieur s'accroira dans des proportions qui dépasseront de beaucoup nos espérances actuelles, même celles les plus téméraires.

Lignes téléphoniques suisses

A diverses reprises on s'était plaint à La Chaux-de-Fonds des dérangements et des accidents causés par les fils téléphoniques, depuis la création du tram électrique. La direction fédérale des téléphones fait savoir maintenant qu'un crédit spécial sera accordé à l'établissement de canalisations souterraines qui, dans le courant de l'année, permettront

de supprimer déjà une grande partie des lignes téléphoniques aériennes.

Nos exportations

Comme l'on sait nous avons, économiquement parlant, une balance de commerce très défavorable : actuellement nous importons pour 200 millions environ de marchandises de plus que nous n'en exportons. Nos économistes se demandent comment nous pouvons continuer à exister dans des circonstances pareilles, alors que cette différence, loin de diminuer, va sans cesse en augmentant. M. le professeur Hilti a touché la question dans son *Politiches Jahrbuch* : il doute que les chiffres donnés par les déclarations de douanes soient absolument exacts et il estime même que les erreurs commises en cet endroit sont colossales. Un correspondant des *Aargauer Nachrichten*, très versé dans la question des douanes, a fourni des renseignements intéressants à l'appui de la thèse de M. Hilti.

Les erreurs signalées sont fondées tant sur la négligence de ceux qui remplissent les déclarations de douanes que sur leur tendance à indiquer sciemment des valeurs inférieures au prix réel. Les fabricants font souvent remplir les formulaires de déclarations par des gens

peu compétents, des commis inexpérimentés. C'est ainsi qu'il y a quelque temps déjà, pour une quantité considérable de soie brute, la valeur déclarée se trouvait être de 25 fr. alors que le prix réel était de 40 fr. Voilà pour la négligence. Mais d'autre part nombre d'expéditeurs croient que les déclarations sont remises à la douane du pays où l'on exporte et fournissent la base au calcul des droits d'entrée. C'est là une profonde erreur. La douane fédérale ne réclame de déclarations que dans un but de statistique et elle ne leur fait jamais franchir la frontière. D'autre part, les fabricants qui ont des représentations à l'étranger déduisent régulièrement du prix déclaré la commission que touchent leurs agents, soit 5 ou 10 pour cent de la valeur de la marchandise.

On comprend, dit la *Revue*, qu'avec tant de facteurs d'erreurs, les chiffres fournis chaque mois par l'administration des douanes soient sérieusement sujets à caution, au point de vue économique. C'est tout au plus si le rapport entre les résultats d'une année, et ceux des périodes précédentes, peut être pris en considération. Pour se rendre compte, du reste, de l'importance des erreurs commises, on n'a qu'à comparer les résultats donnés par les douanes étrangères, pour l'importation des produits

suisses, aux valeurs déclarées pour ces mêmes produits à la douane fédérale. On constatera toujours des différences considérables. Ainsi donc, il importe que nous ne nous lamentions pas trop sur l'état d'une « balance » que nous ne pouvons juger qu'à l'aide d'instruments aussi peu sûrs.

Relations commerciales

Le comité cantonal de la Société commerciale et industrielle bernoise a décidé, dans sa séance du 12 janvier, à Berne, de discuter, dans sa prochaine séance, la question de savoir s'il n'y a pas lieu de proposer une révision de l'arrangement commercial avec la France.

Bibliographie

Le Traducteur, journal bimensuel, destiné à l'étude des langues allemande et française. Abonnement fr. 2.80 par an. — Les jeunes gens qui désirent se perfectionner dans l'une ou l'autre des deux langues tireront certainement grand profit de cette petite feuille, recommandée par plusieurs revues pédagogiques. — Numéros spécimens gratis et franco sur demande par l'administration du *Traducteur*, à La Chaux-de-Fonds.

Cote de l'argent du 18 Janvier 1899

Argent fin en grenailles . fr. 105.50 le kilo. Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 107.50 le kilo.

Grande fabrique de montres cherche

Directeur

très capable, actif, connaissant fabrication et clientèle.

Très bonne position pour personne énergique, consciencieuse, ayant déjà dirigé avec succès dans fabrique ou maison de Gros. — Discréption assurée. 5354

Offres sous chiffre F. 324 J. à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, St.-Imier.

Quel fabricant
remettrait à un horloger capable des **montres de poche, régulateurs, chaînes, médaillons, etc.**, en commission ?

Offres sous chiffres V. 390 à l'expédition d'annonces W. Senn, Zurich I. 5351

Une importante fabrique d'horlogerie (ébauche et terminaison) demande un

directeur

pour la partie des ébauches, et un

comptable

sérieux, partie double.

Entrée immédiate si possible. Certificats de capacités et moralité exigés.

S'adresser Bureau du journal sous M. M. 5336

E.-V. Rochat

Boulevard St-Georges, 11

- Genève - 5329

Sertissages soignés, tous genres, prompte exécution.

Fabrique de balanciers

cyl. et ancre (façon vis) 5095

G. SCHNEEBERGER, Granges

Jeune homme

27 ans, Suisse français, connaissant à fond l'allemand et le français, aussi l'anglais, désire entrer en relation avec maison importante pour faire les voyages. Actuellement dans une grande maison de détail de la place de Berlin. Connait la partie horlogerie et décoration à fond et peut fournir de bonnes références.

S'adresser au bureau du journal sous X. X. 5341

Spécialités

9, 14 et 18 k.

On cherche un fabricant fournant des montres 5344
12, 13 lig. cylindre et ancre
18, 19 lig. ancre,
genre Colonie.

Adresser les offres au Bureau du journal sous initiales A. L. C.

UN FABRICANT

de pièces genres Allemands, ancrés et cylindres, qualité ordinaire et bon courant, cherche à entrer en relations avec maisons d'exportation utilisant ces genres. — Spécialité de 18 et 19 lig. régl. plats ou Breguet. — Echantillons et références à disposition.

On se chargerait aussi de terminges par grandes séries dans n'importe quels genres.

Ecrire sous chiffre 1899 A. B. Bureau du journal. 5333



FABRICATION

d'HORLOGERIE

en tous genres et pour tous pays

Spécialité de montres

Quantièmes interchangeables

19 à 30 lignes

Promptes livraisons

J. H. HASLER

49, Rue de la Serre, 49

LA CHAUX-DE-FONDS (Suisse) 5367

* Représentant *

d'une fabrique suisse de montres de poche, à Vienne, possédant des **références de 1^{er} ordre**, travaillant depuis 30 ans dans cette branche, cherche à représenter un ou plusieurs bons fabricants pour l'Autriche-Hongrie. 5342

Offres sous B. H. 129, à Haasenstein & Vogler, Vienne I.

Un homme marié, actif et sérieux, pouvant fournir des références de premier ordre, et au besoin un capital de garantie de fr. 10,000 demande pour le printemps prochain, la 5289

représentation

ou le dépôt d'une ou deux bonnes maisons industrielles ou commerciales à installer dans n'importe quelle région de la Suisse romande. — Discréption assurée.

S'adresser sous chiffre A Z 1849 poste restante, Biel.

Atelier de plantages ancre en tout genre 5277

Petites et grandes pièces

Z. Barbezat-Robert, Verrières

Comptable-correspondant

sachant le français, l'allemand et l'anglais désire se placer dans une horlogerie en gros, ou grande affaire dans ce genre. Offres sous M. 127 à Haasenstein & Vogler, A. G. Strasbourg (Als.). 5337

ÉDITION 1900**En souscription 2 fr.**Le prix du volume de l'Horlogerie suisse, relié est de **2 fr. 50.**Il est envoyé à première demande, contre remboursement ou **franco** contre envoi de 25 timbres de 10 centimes.ANNUAIRE DE L'HORLOGERIE SUISSE
CHAPALAY & MOTTIER
GENÈVE

5360

**ATELIER DE GRAVURE ET GUILLOCHES**
de boîtes argent**E. MUHLEMATTER**
MADRETSCH près BienneSpécialité de **Décor à la machine** en tous genres. **Bassines gravées à la machine.** 5249

Tarif franco sur demande 4648

UNE FABRIQUE

avec place pour 150 ouvriers et terrain à bâtir pour agrandissement, située dans un grand centre industriel de la Suisse, est à vendre sous de favorables conditions. Force motrice électrique suffisante à disposition.

Adresser les offres sous chiffre H. 171 V. à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Berne. 5358

**On cherche un
ASSOCIÉ OU COMMANDITAIRE**avec un apport de **5 à 8,000 fr.** contre une garantie suffisante pour un commerce de montres (ébauches et finissages), très lucratif, pourvu des plus nouvelles installations techniques modernes : force hydraulique suffisante, etc. Pourrait éventuellement se charger de la partie commerciale. 5332Offres sous **B. 327 Y.** à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Bienne.**Fabrique mécanique de boîtes argent,
galonnées et acier**

en tous genres

**— GYGAX & MEIER —
SAINT-IMIER****Grand assortiment de boîtes fantaisie**

Catalogue à disposition

TÉLÉPHONE

4958

Fabrique d'assortiments ancre
par procédés mécaniques 5091
pour échappements fixes**César Scholl**

Perles près Bienne

Prix-courant sur demande

A vendrele brevet suisse n° 10,057,
seconde morte indépendante
avec un seul rouage.Deux modèles pareils, dont
l'un avec le balancier visible
du côté du cadran.S'adresser au bureau du journal,
sous F. L. 12. 5352

Medailles d'argent, Paris 1878 e: 1889

**Fabrique d'Aiguilles de montres
WAGNON FRÈRES****Ami Wagnon, sr**

Genève — Chaux-de-Fonds — Locle

Aiguilles Louis XV ciselées, or
acier et composition dorée. Petites
et grandes secondes, chronogr.,
quantièmes, compteurs, etc. 5132**Répétitions.** — On demande
fort preneur fournissant les boîtes.
Calibre de luxe. Prix très avantageux.
Le monopole pour tous pays
serait donné. Prière aux intéressés
de remettre leur adresse au
bureau du journal sous chiffre
B. Y. 1890. 5359n offre faute d'emploi 80 dz.
finissages 19 lig. ancrès et
cylindres clefs. Bonne partie
échappements faits.S'adresser au bureau du
journal sous O. N. 734.Une fabrique d'horlogerie
établissant principalement la montre compliquée (qualité Genève),
désire se mettre en (H523L)relation avec un voyageur
faisant l'Allemagne, l'Autriche et
la Russie, où cette maison possède
déjà quelques relations. Eventuellement
on serait disposé à s'entendre avec une autre maison
pour un voyageur en commun.Offres sous chiffre X 523 L à
l'agence de publicité Haasenstein
& Vogler, à Lausanne. 5362